

# Compte rendu de la séance du 3 septembre 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi trois septembre deux mil vingt-et-un, à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Alain DOUARD, Maire.

Présents : M. Jean-Pierre ALLUT, M. Jacques BEAUMIER, M. Alain DOUARD, Mme Dominique DARNAND, M. Michel DUPONCHEL, M. Denis FRATER, Mme Emmanuelle FUMET, M. Jean-Noël GONNEAUD, Mme Nicole RAPHANEL, Mme Delphine SEGUIN et M. Franck SPIELMANN.

Représentés :

Absents :

Secrétaire de la séance : Mme Emmanuelle FUMET

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance du 11 juin 2021, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

## - ONF – INSCRIPTION A L'ETAT D'ASSIETTE DESTINATION DES COUPES AFFOUAGE EXERCICE 2022

Suite aux différentes propositions de coupes de l'ONF, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2022 de la parcelle 16 à Sigy-Dit et sollicite le report du passage en coupe en 2023 pour les parcelles 17 et 18 à Sigy Dit.

Le Maire rappelle aux conseillers que l'état d'assiette est le principe de l'ordonnance des coupes sur une exploitation forestière.

## - AFFOUAGES 2021

M. le Maire rappelle au conseil que les parcelles N° 13 et 16 de Sigy Dit sont inscrites à l'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2021 et pour l'exercice 2022.

Le prix reste à 45€.

Les inscriptions sont ouvertes du 1er octobre au 17 novembre 2021 inclus.

## - OPPOSITION AU PROJET CONTRAT ETAT-ONF 2021-2025

Au vu du manque d'information concernant ce projet, le conseil décide de ne pas se prononcer lors de cette séance. La délibération est reportée au prochain conseil.

## - SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS AU LABEL « TERRITOIRE ZEO CHOMEURS DE LONGUE DUREE »

M. le Maire expose aux conseillers que le projet de territoire, validé par le 31 mai 2021 par le Conseil Communautaire, a mis en évidence l'importance de la création d'emplois et de la lutte contre le chômage de longue durée pour notre territoire, à travers notamment l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée ».

Le 11 juin, la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion a publié l'arrêté relatif à l'approbation du cahier des charges « appel à projet-expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée ». Cette nouvelle étape permet désormais aux nouveaux territoires volontaires de candidater pour participer à l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée ».

La Communauté de Communes du Clunisois, ayant déjà candidaté en 2016, travaille depuis sur le projet « Incluniso » dont l'objectif est de créer des emplois utiles au territoire, pour les personnes durablement privées d'emploi, sans concurrencer les entreprises locales.

A travers ce projet, les demandeurs d'emploi du territoire ont été largement informés sur l'expérimentation, et rencontrés pour présenter leurs compétences et aspirations professionnelles. Les entreprises ont également été associées pour identifier leurs besoins et des modalités de coopération avec la future « entreprise à but d'emploi ».

Cette entreprise embauchera en CDI et à temps choisi, durant la durée de l'expérimentation, des personnes privées d'emploi habitant depuis plus de 6 mois sur notre territoire. Le label permettra d'obtenir une subvention de 70% pour cofinancer chaque emploi créé, permettant d'équilibrer le budget de l'entreprise avec ses produits d'activités et d'autres subventions potentielles.

Le projet est piloté par un comité local représentatif des acteurs du territoire, qui anime des commissions et des groupes de travail sur les différents aspects du projet : besoins et compétences des personnes privées d'emploi, activités utiles au territoire, modèle économique de l'entreprise, etc.

L'exposé du Maire entendu et considérant l'intérêt du projet Territoire Zéro Chômeur sur le territoire de la Commune, le conseil municipal, après délibération, par 8 voix pour et 3 abstentions, décide de soutenir la candidature de la Communauté de Communes du Clunisois au label « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »,

#### - QUESTIONS DIVERSES

- La première adjointe donne lecture aux conseillers d'un courrier d'un habitant souhaitant faire don à la commune de divers objets se trouvant dans son jardin. Il y a, entre autres, une table-autel provenant vraisemblablement de la chapelle du Vieux Château, un bénitier sur colonne et d'autres éléments en pierre. Sur le principe, le conseil accepte ce don et réfléchira par la suite au lieu de destination de ces objets.
- Le maire informe le conseil du courrier du maire de la commune de Saint-Martin-la-Patrouille concernant la réfection d'une partie du chemin allant de la D980 à Saint-Martin-la-Patrouille, commun aux deux communes. La réfection de ce chemin pourrait desservir un futur Arboretum. Le projet n'étant pas abouti, le conseil municipal décide de ne pas participer.
- Les travaux de voirie au hameau de Corcelle sont terminés. Ceux du chemin du vieux château seront achevés courant septembre 2021.
- Concernant la réfection de la toiture de l'église, une cagnotte en ligne est ouverte sur le site de la Fondation du Patrimoine. Afin d'informer le public de cette souscription, le conseil accepte un devis de la société RAFAL REPRO d'un montant de 112.50 € HT pour l'impression de 300 dépliants.
- Le maire fait part au conseil d'un mail de la Communauté de Commune du Clunisois concernant une offre d'achat mutualisé pour un défibrillateur. Le conseil se laisse le temps de la réflexion. Réponse à donner avant le 30 septembre 2021.
- Un point est fait sur l'avancement de la construction du Plan Communal de Sauvegarde.
- Le maire demande aux membres de la commission cimetière de faire un point sur l'entretien des tombes.
- La première adjointe fait part au conseil de la visite en mairie d'une jeune fille de la commune souhaitant mettre en place une action pour lutter contre le dépôt sauvage de déchets sur la commune. Diverses pistes d'actions : affichages, désignation d'un délégué, réunions publiques...Le conseil est favorable à cette démarche et pourrait mettre à la disposition des jeunes du village une salle pour qu'ils puissent se réunir en période hivernale. Une invitation au prochain conseil leur sera faite afin qu'ils nous présentent leur projet.
- Incivilité dans la commune : il a été signalé en mairie que des bouteilles en verre ont été cassées sur le terrain de pétanque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,  
Alain DOUARD